

Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

PRÉFECTURE DE LA RÉGION
MARTINIQUE

19 JUL. 2013

ARRIVÉE

cerfa

N° 14734*02

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

ARRIVÉE S/CPDT

19 JUL. 2013

Cadre réservé à l'administration

Dossier complet le

N° d'enregistrement 701

1. Intitulé du projet

Dépêchement préalable à la construction d'une maison individuelle.

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

VALMY

Prénom

Etienne

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et
dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
51 A	Dépêchement d'une superficie inférieure à 25 hectares

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Dépêchement des parcelles 2132 et 2133

4.2 Objectifs du projet

Dépièchement de deux parcelles en vue de la construction d'une maison individuelle

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Dépièchement des emplacements de villa individuelle et de leurs abords

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

NEANT

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire à demander.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Demande d'autorisation de défricher

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
- Superficie de la parcelle 2092 :	2001 m ²
Superficie à défricher :	200 m ²
- Superficie de la parcelle 2093 :	2293 m ²
Superficie à défricher :	200 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

*lieu dit Ladoir
commune de St. Luc
Section I n° 2092
Section II n° 2093*

coordonnées géographiques 2192 long 60 56 09,40 lat 14 28 22,9 N
Coordonnées géographiques 2193 Long. 60° 56' 14,4" O Lat. 14° 28' 23,5" N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ : Long. ____ ° ____ ' ____ " ____ Lat. ____ ° ____ ' ____ " ____

Point d'arrivée : Long. ____ ° ____ ' ____ " ____ Lat. ____ ° ____ ' ____ " ____

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☐ Non ☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui ☐ Non ☒

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui ☒ Non ☐

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

*- Défrichement
- Terrassement
- Construction*

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Espace à caractère naturel boisé pour les parcelles
2192 et 2193
non intégré à un espace boisé classé

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui ☒

Non ☐

Si oui, intitulé et date
d'approbation :
Précisez le ou les
règlements applicables à
la zone du projet

PLU approuvé en date du 28/04/2010
Parcelles classées en zone N3 du PLU

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation
environnementale ?

Oui ☐

Non ☒

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
en zone de montagne ?	☐	☒	
sur le territoire d'une commune littorale ?	☒	☐	EN dehors de la zone des SPS
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☒	☐	24113 Pontcafé (zone de fonctionnalité)
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	PPRN approuvé le 22/11/2004, zone jaune Aléa mouvement de terrain
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☒	
dans un site inscrit ou classé ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	est-il excédentaire en matériaux ?	☒	☐	<i>Déchets verts à recycler TRANSPORT en décharge contrôlée</i>
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☒	☐	Construction autorisée au titre du règlement du Plan d'urbanisme local
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	PPRN Zone Jaune Une visite du terrain avec le tech. mien de l'ONF permettra de délimiter la zone à seicher.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☒	☐	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	j'engagerai des démarches auprès des services d'assainissement locaux.
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐ ☐	☒ ☒	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui

Non



Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui

Non



Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.



Département :
MARTINIQUE

Commune :
SAINTE LUCE

Section : I
Feuille : 000 I 01

Échelle d'origine : 1/5000
Échelle d'édition : 1/2500

Date d'édition : 16/02/2012
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection :
MART38UTM20
©2011 Ministère du budget, des comptes
publics, de la fonction publique et de la

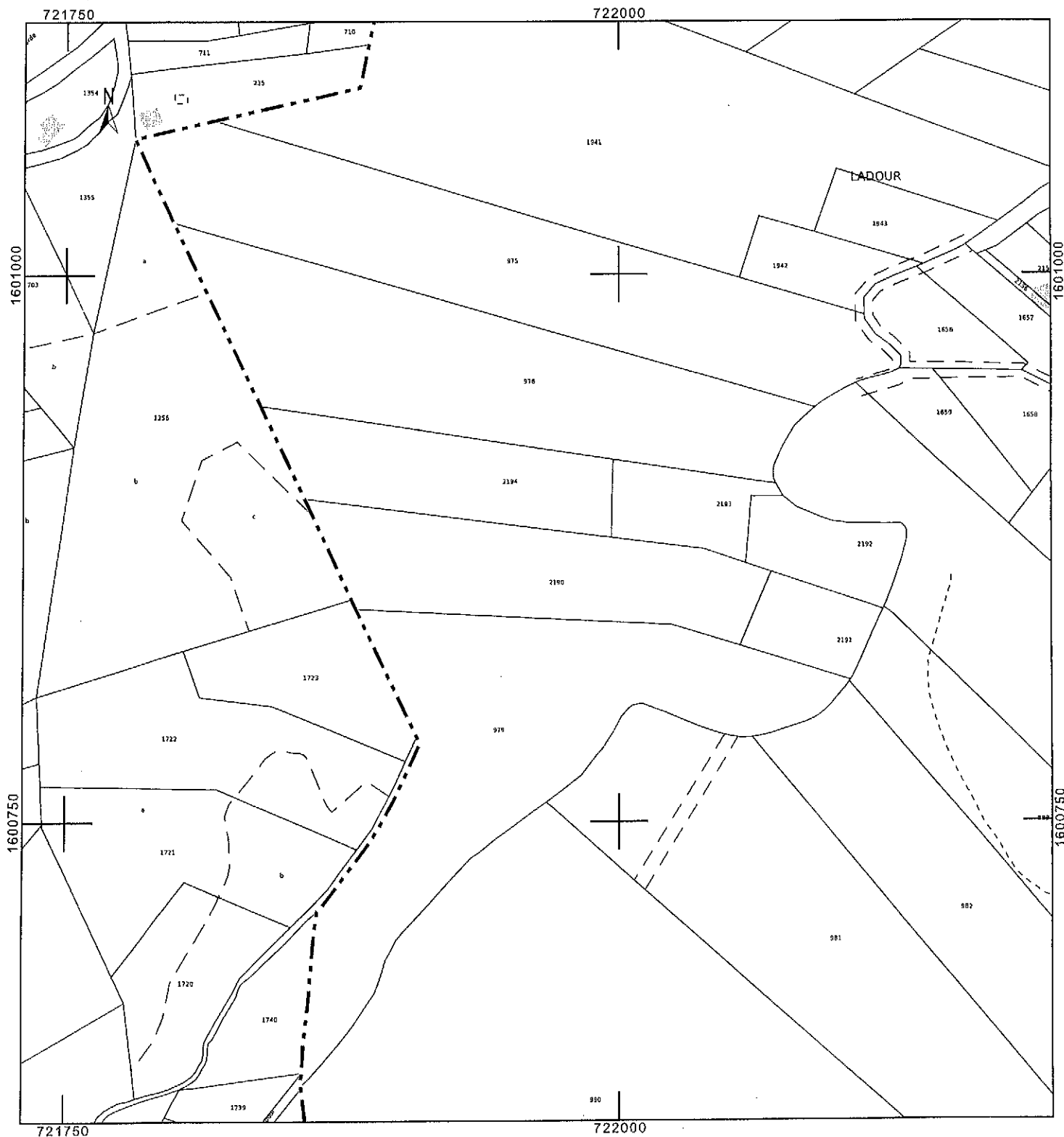
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISÉ

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
CDIF DE FORT DE FRANCE
Hôtel des Finances Route de Cluny
SCHOELCHER 97261
97261 FORT DE FRANCE CEDEX
tél. 0596595576 -fax 0596597136
cdif.fort-de-france@dgi.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr





Plan de zonage du PLU de Sainte-Luce

Gestionnaires

Thèmes

- ☒ Contenu de la carte
- ☐ Zonage du PLU de S
- ☐ Espaces boisés
- ☐ Emplacements résers
- ☐ Parcellaire
- ☐ Photo aérienne
- ☐ Scan 25
- ☐ Zonage (étiquettes)

Recherches

Recherche à partir des références cadastrales

Section cadastrale : 01

Numéro de parcelle: 2193

Rechercher

Effacer la sélection

Choix de l'échelle

Vues personnalisées

Carte



Informations générales

Conception : DEAL Martinique
 Date de validité : 04/08/2010
 © DEAL
 Cette carte représente le plan de zonage (PLU) de la commune de Sainte-Luce, approuvé le 28 avril 2010.

Légende

Zonage du PLU de Sainte-Luce

- 1AUa
- 1AUar
- 1AUb
- 1AUc
- 1AUcr
- 1AUe
- 1AUer
- A1
- A1c
- A1d
- A2
- N1

Département :
MARTINIQUE

Commune :
SAINTE LUCE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISÉ

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
CDIF DE FORT DE FRANCE
Hôtel des Finances Route de Cluny
SCHOELCHER 97261
97261 FORT DE FRANCE CEDEX
tél. 0596595576 - fax 0596597136
odif.fort-de-france@dgi.finances.gouv.fr

Section : I
Feuille : 000 I 01

Échelle d'origine : 1/5000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 29/04/2013
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection :
MART38UTM20
©2012 Ministère de l'Économie et des
Finances

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

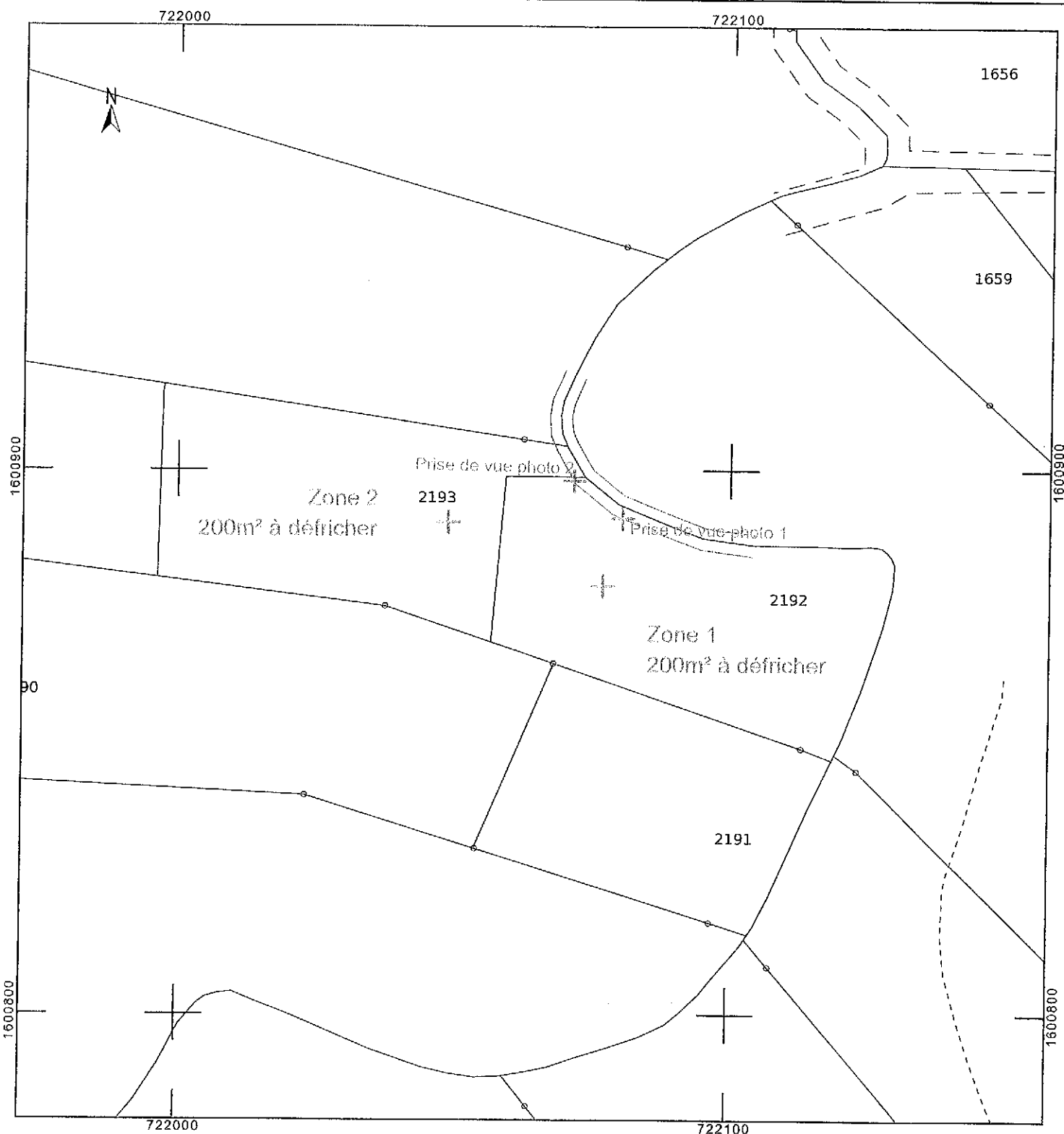
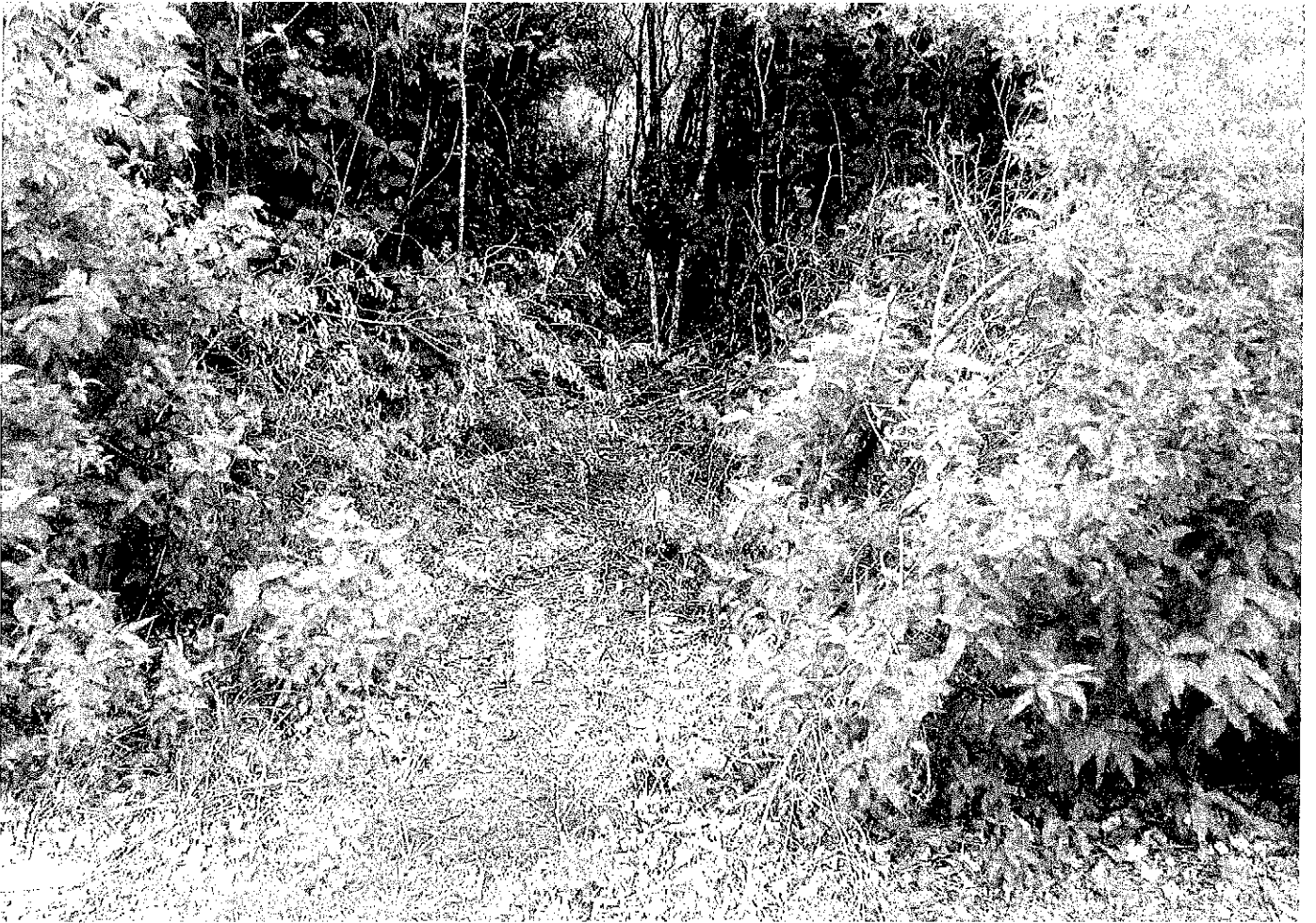


Photo 1



Prem le 18 juin 2013

Photo 2



June 18 18 JUN 2013